

## **Le paradoxe dans la linguistique argumentative**

Le fait que je sois, hélas, le participant le plus âgé de ce colloque, me donne le droit de parler au nom de tout le monde, et de remercier toutes les personnes qui ont rendu possible le colloque. Je ne vais pas les énumérer une fois de plus, mais je voudrais y ajouter les assistants qui ont pris le risque – sans trop en savoir exactement l'ampleur – d'entendre parler de choses difficiles et nécessairement un peu ennuyeuses. J'en viens maintenant à quelque chose de moins agréable, c'est de parler de la place à donner au paradoxe dans la description linguistique du sens. D'abord, en quoi le linguiste sémanticien a-t-il à s'occuper du paradoxe ?

Avant tout, je dois dire en quel sens je vais prendre ce mot. Je commence par éliminer le sens technique des mathématiciens et logiciens, qui entendent par paradoxe une proposition telle que si elle est vraie elle est fautive, et inversement. C'est le cas par exemple pour le fameux paradoxe du menteur, c'est-à-dire pour la proposition « je mens » comprise comme « ce que je suis en train de dire en ce moment est faux ». Les logiciens se sont cassé la tête et les dents sur ce problème, et je n'ai pas le courage d'en parler à mon tour, ni la compétence.

Je ne parlerai pas davantage d'un deuxième sens qui assimile paradoxe et contradiction. Il y a dans Pascal une phrase bien connue, où Pascal dit qu'il veut montrer à l'homme quel paradoxe l'homme est à lui-même. Ici « paradoxe » signifie « contradiction ». Pascal veut montrer, d'une part que l'homme est misérable, et d'autre part que sa connaissance du fait qu'il est misérable le rend grand, ce qui selon Pascal est une contradiction.

Je vais, dans une première partie, prendre « paradoxe » dans un sens plus directement lié à l'étymologie : un paradoxe, c'est une croyance ou opinion contraire aux opinions de la collectivité, contraire à la doxa. Mon problème initial est donc : le sémanticien doit-il s'occuper du fait que la langue permet d'énoncer des opinions contraires à la doxa ?

D'habitude, la réponse est non. On dit d'habitude que le sémanticien doit seulement expliquer pourquoi tel énoncé exprime telle opinion, et le faire en attribuant à chaque mot un sens qui peut être une idée ou l'indication de certains objets de la réalité. Il attribue ensuite aux constructions qui combinent ces mots la propriété de construire un sens complexe. Plus simplement, je dirai que le sémanticien calcule le sens des énoncés à partir du sens que lui-même a attribué aux expressions composant l'énoncé. On peut donc dire que le but du sémanticien est de prévoir, au moyen de ce qu'il considère comme la langue, quelles opinions sont exprimées par les énoncés rencontrés dans la vie de tous les jours. A coup sûr, avec une telle représentation de la langue (qui n'est pas la mienne), le paradoxe n'est pas un sujet important pour un sémanticien. Celui-ci devrait se contenter de calculer les opinions attachées aux énoncés, calcul qui ne fait pas intervenir le fait que ces opinions sont ou non conformes à la doxa : ce serait à la psycholinguistique, à la pragmatique, à l'analyse du discours, de décider si les pensées associées par le linguiste aux énoncés sont ou non des paradoxes, mais le travail du linguiste n'aurait rien à voir avec le caractère paradoxal ou non des significations qu'il calcule. Si telle était ma conception, je n'aurais aucune raison avouable d'être ici. De fait, cette réponse négative a été celle de la plupart des linguistes jusqu'à la fin du XXème et ils n'auraient pas compris qu'un linguiste soit invité à un congrès sur le paradoxe. Personnellement, je n'ose pas imaginer ce que m'aurait dit mon maître Martinet s'il avait su que je venais ici. Au mieux, il m'aurait dit « Mon pauvre ami, de quoi vous mêlez-vous ? Ça ne vous regarde pas. »

Tant pis pour Martinet, les choses ont changé, et elles ont changé surtout lorsqu'on a commencé à admettre que les mots contiennent en eux-mêmes des opinions, et pas seulement des concepts, pas seulement des représentations des choses. En effet, un grave problème se pose alors : que faut-il penser si un énoncé exprime une croyance contraire à celles impliquées par certains des mots que

l'énoncé comprend ? Un exemple. Considérons l'expression « beau temps ». Si elle contenait seulement une certaine image du monde, peut-être l'image d'un ciel dépourvu de nuages, ce ne serait pas un problème qu'elle puisse intervenir aussi bien dans des énoncés doxaux du type « je suis content car il fait beau » que dans des énoncés paradoxaux « le beau temps est vraiment tout à fait désagréable ». Je pense par exemple à un vers d'une chanson de Brassens dont le héros déclare « le beau temps me dégoûte et me fait grincer les dents ». Si « beau temps » signifiait seulement « ciel sans nuage », ce vers ne poserait aucun problème.

Mais tout va changer s'il y a des opinions inhérentes au sens des mots, si par exemple « beau temps » contient en lui-même l'opinion selon laquelle le beau temps est agréable, si cette opinion est pour ainsi dire écrite en lui. Je pense pour ma part que c'est le cas, ne serait-ce qu'à cause de la présence de l'adjectif « beau ». On a alors des difficultés à comprendre « le beau temps me dégoûte ». D'abord cet énoncé prend un caractère contradictoire et dit de la même chose qu'elle est agréable (idée contenue dans l'expression « beau temps ») et qu'elle est désagréable (ce que dit l'énoncé total). Mais il y a quelque chose d'encore plus grave. Notre énoncé devient véritablement absurde, dénué de sens, car l'opinion qu'il exprime détruit le sens d'un des mots qui le constituent. « Beau temps », dans cet énoncé, ne veut plus rien dire, et l'énoncé lui-même ne veut plus rien dire puisqu'il est fait avec un mot qui ne signifie rien : le locuteur s'auto-détruit, comme une fusée qui se fait éclater elle-même lorsque sa trajectoire devient dangereuse.

De nos jours on soutient souvent que les mots contiennent des croyances, des jugements, ce qui rend le paradoxe un problème linguistique. C'est le cas par exemple pour une théorie que Pierre-Yves Raccah connaît bien, la théorie de l'argumentation dans la langue, que j'ai constituée avec lui et Jean-Claude Anscombe. Pour nous le sens d'un énoncé est constitué par les argumentations dont cet énoncé peut être l'origine ou la conclusion. Ainsi le sens de « Pierre est prudent » est constitué par les enchaînements que l'on peut faire à partir de lui, par exemple « Pierre est prudent donc il n'aura pas d'accident ». La situation devient grave lorsqu'on admet en plus de ce principe général de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue, la Théorie des Topoï, qui en a été pendant pas mal d'années la forme principale. Cette Théorie des Topoï contient deux thèses, qui s'ajoutent à celles de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue. D'abord on dit que les enchaînements conclusifs, qui constituent, d'après la Théorie de l'Argumentation dans la Langue, le sens des énoncés, sont fondés sur des principes argumentatifs généraux, les topoï, qui en sont les garants. L'enchaînement « Pierre est prudent donc il n'aura pas d'accident » se fonde sur un topos disant que la prudence empêche les accidents. La seconde thèse de la Théorie des Topoï est que ces principes sont inhérents à la signification des mots dont l'énoncé est fait. Ainsi le topos « la prudence donne de la sécurité » fait partie du sens même du mot « prudent ».

Mais, s'il en est ainsi, que penser d'un énoncé paradoxal comme « la prudence de Jean l'amène à avoir constamment des accidents » ? Cet énoncé détruit le sens même du mot « prudent », qui en est un constituant, et par là il s'auto-détruit lui-même. Donc, les énoncés paradoxaux, d'après la Théorie des Topoï, devraient être dépourvus de sens. Or ce n'est pas le cas. Intuitivement en tout cas, les énoncés paradoxaux sont sentis comme aussi significatifs que

les autres. On pourrait même dire que s'ils sont tenus pour paradoxaux, c'est justement parce qu'on leur attribue un sens, contraire à la doxa. D'ailleurs il est clair que deux énoncés paradoxaux différents diffèrent par autre chose que par leurs formes matérielles, car leur emploi peut répondre à des intentions bien différentes. Ainsi « le beau temps me dégoûte » - mon premier exemple d'énoncé paradoxal - et « la prudence amène à avoir des accidents » - deuxième exemple - ne s'emploient évidemment pas avec les mêmes intentions discursives. Comment est-ce possible si aucun des deux n'a de sens ?

Le problème devient encore plus ennuyeux si on introduit dans un énoncé paradoxal le mot « paradoxalement ». Car l'énoncé qui contient « paradoxalement » n'est plus paradoxal. Si je vous dis « la prudence de Jean l'amène paradoxalement à avoir de nombreux accidents », je sors du paradoxe. Il est quand même bizarre qu'il suffise de qualifier de paradoxal un énoncé dépourvu de

sens pour obtenir un énoncé qui n'est plus paradoxal et qui a un sens. Je pense que cette difficulté de la sémantique des topoï se retrouve dans toute sémantique qui placerait des jugements, des prises de position, dans le sens des mots. Bien sûr on peut exprimer des opinions avec des mots, mais ce qui fait problème, c'est de dire que le sens des mots est d'exprimer telle ou telle opinion. Comment se tirer d'affaire ? On peut essayer, comme le fait Pierre-Yves Raccah, de remanier la théorie des topoï d'une façon qui réhabilite sémantiquement le paradoxe. Mais ce n'est pas la solution qui est la mienne, sans que je puisse ici me justifier. Marion Carel et moi, nous avons essayé, en nous fondant sur la thèse de Marion Carel E.H.E.S.S. 1992), de donner à la Théorie de l'Argumentation dans la Langue une forme qui n'est pas la Théorie des Topoï, et que nous appelons la « Théorie des Blocs Sémantiques », théorie dont je suis obligé de vous dire un mot maintenant.

L'idée centrale de cette théorie est que la description d'une entité linguistique (mot, groupe de mots, énoncé) consiste uniquement à lui associer des enchaînements d'énoncés que nous appelons « argumentations ». Il n'est donc pas question pour nous de décrire les mots par des topoï, c'est-à-dire par des principes argumentatifs. Nous les décrivons par des « argumentations », c'est-à-dire par des suites de mots, donc par des êtres linguistiques, par des discours. C'est en cela que nous croyons être structuralistes. En fait, nous n'associons pas aux mots n'importe quels discours, mais ce type particulier de discours que nous nommons « argumentations ». Une argumentation, dans notre définition, est constituée par deux énoncés reliés par un connecteur. Leur type général est donc X CONNECTEUR Y.

Reste à savoir ce que nous entendons par « connecteur ». Pour nous il s'agit de mots qui sont du type, soit de « donc », soit de « pourtant ». Exemples d'argumentation :

Il fait chaud dehors, donc je vais promener  
Puisqu'il fait chaud dehors, je vais promener  
Bien qu'il fasse chaud dehors, je n'irai pas me promener  
Il fait chaud dehors pourtant je n'irai pas me promener

Il m'est impossible d'expliquer en détail pourquoi Marion Carel a choisi ces deux types de connecteurs. Tout ce que je peux dire, c'est qu'ils nous intéressent parce que, dans les suites construites avec « donc » ou avec « pourtant », chaque énoncé de la suite contient dans son sens une allusion à l'autre. C'est ce que nous appelons l'« interdépendance sémantique ». Ainsi dans « il fait chaud dehors donc je vais me promener », la chaleur est vue comme stimulante, favorisant l'exercice physique. Et c'est la même chose dans « il fait chaud dehors pourtant je n'irai pas me promener ». Dans aucun des deux il n'est question de cette chaleur étouffante qui rend l'exercice physique désagréable.

Pourquoi nous intéressons-nous à cette interdépendance sémantique, qui nous fait choisir les connecteurs du type de « donc » et de « pourtant » ? En deux mots, c'est que si un enchaînement est fait de deux énoncés sémantiquement interdépendants, on peut être sûr que ces énoncés ne sont pas des indications factuelles, mais que leur sens est purement discursif. Ils ne sont pas des descriptions d'un état du monde, mais prennent leur sens dans les enchaînements discursifs où ils apparaissent.

Je dois encore, dans cet abrégé de la Théorie des Blocs Sémantiques, indiquer une seconde particularité de notre théorie. C'est d'admettre que les argumentations (en « donc » ou en « pourtant ») peuvent être attachées de deux façons différentes aux entités linguistiques dont elles constituent le sens. Nous parlons à ce propos d'« argumentation interne » et d'« argumentation externe ».

Une argumentation est attachée à une entité de façon externe lorsqu'il s'agit de ce qui peut suivre ou précéder l'emploi de cette entité. Si je prends pour entité à décrire l'énoncé « Jean est prudent », ses argumentations externes seront du type « Jean est prudent donc il n'aura pas d'accident » ou « ... pourtant il a eu des accidents ». De la même façon, en ce qui concerne ce qui précède l'énoncé, un exemple d'argumentation externe sera « Jean tient à la vie donc il est prudent » ou bien « Jean ne tient pas à la vie pourtant il est prudent ».

En plus de ces argumentations externes, qui concernent l'extérieur de l'énoncé (mais, pour nous, font partie de plein droit de son sens), nous attribuons aux expressions linguistiques ce que nous

appelons des argumentations internes, qui constituent, pour ainsi dire, des reformulations, des paraphrases de l'entité décrite. Ainsi les argumentations internes de « Jean est prudent » sont des enchaînements comme « il y a du danger donc Jean prendra des précautions » ou bien « il y a du danger à faire cela donc Jean renoncera à le faire ». Je viens de prendre pour exemple des argumentations internes faites avec des « donc » mais elles peuvent aussi être faites avec des « pourtant ». Ainsi un énoncé du type de « Jean est indulgent » a comme argumentation interne un enchaînement avec « pourtant », par exemple « il y a eu une faute pourtant Jean ne l'a pas punie ».

Excusez-moi de vous avoir imposé ces rudiments de TBS, à la fois insuffisants et trop longs, cela m'était nécessaire pour caractériser certaines entités linguistiques comme sémantiquement paradoxales.

Je précise d'abord que je ne peux plus prendre « paradoxe » au sens exact que j'ai défini au début, c'est-à-dire comme « opinion contraire à la doxa ». En effet, dans la TBS, nous ne décrivons pas les entités de la langue par des croyances ou par des principes, mais seulement par des enchaînements de mots. Nous ne pouvons donc pas caractériser un mot, un énoncé, ou un enchaînement en disant qu'il exprime certaines croyances contraires aux croyances reçues. Mais nous pouvons quand même essayer de définir le paradoxe tout en refusant d'associer des croyances aux entités linguistiques, et je vais tenter une définition purement linguistique du paradoxe.

Je commence par définir l'enchaînement paradoxal. C'est un enchaînement « X donc Y » tel que l'argumentation externe de X soit une suite « opposée » à « X donc Y », par exemple « X donc neg Y » ou bien « X pourtant Y ». Un enchaînement paradoxal peut être aussi un enchaînement « X pourtant Y » : dans ce cas, il faut que l'argumentation externe de X contienne soit « X donc Y », soit « X pourtant neg Y ».

Si je vous dis « Jean a été prudent, donc il a de ce fait eu un accident », j'énonce un enchaînement paradoxal en notre sens, parce que son premier segment, à savoir la proposition « Jean a été prudent », comporte dans son sens, au titre d'argumentation externe, l'enchaînement

« Jean a été prudent donc il n'a pas eu d'accident », et aussi, bien sûr, « Jean a été prudent pourtant il a eu un accident ». L'enchaînement paradoxal est ainsi « opposé », si l'on tient compte des connecteurs », à l'argumentation externe de la proposition qui constitue son premier segment.

J'insiste lourdement, excusez-moi encore, sur le rôle que jouent les connecteurs dans cette définition. Ce qui est paradoxal, pour nous, ce n'est pas la juxtaposition des énoncés « Jean a été prudent » et « Jean a eu un accident ». Cette juxtaposition en elle-même n'a pour nous aucun caractère paradoxal. Ce qui est paradoxal, c'est de placer un « donc » entre les deux énoncés. Si on avait mis un « pourtant », comme dans « Jean a été prudent pourtant il a eu un accident », il n'y aurait aucun paradoxe, bien que les informations données soient les mêmes que dans l'énoncé paradoxal qui comprend un « donc ».

Cette remarque me permet de faire une distinction, pour nous essentielle, entre « enchaînement paradoxal » et « enchaînement en *pourtant* ». Je reconnais bien sûr que l'un et l'autre signalent ce que l'on pourrait appeler, dans le langage commun, une transgression. Je reconnais aussi que l'un et l'autre peuvent être accompagnés du mot français « paradoxalement » (presque chaque fois qu'il y a « pourtant » on peut lui ajouter « paradoxalement »), ce mot « paradoxalement » marquant non pas un paradoxe en notre sens du terme, mais signifiant simplement « c'est une bizarrerie ». L'adverbe « paradoxalement » peut donc entrer dans des enchaînements qui pour nous ne sont pas paradoxaux, comme « il a été prudent pourtant, paradoxalement, il a eu un accident », et il peut également marquer ce que nous appelons, nous, un paradoxe, par exemple dans « il a été prudent et donc, paradoxalement, il a eu un accident ».

Malgré ces ressemblances entre les enchaînements que nous appelons paradoxaux et les enchaînements en « pourtant », puisque les uns et les autres peuvent être commentés dans le langage ordinaire par un « paradoxalement », il s'agit pour nous de phénomènes tout à fait différents : nous ne nous intéressons pas, je le rappelle, aux faits rapportés par les discours mais

seulement à la façon dont ils sont rapportés, et notamment aux connecteurs qui interviennent dans leur rapport.

Après l'enchaînement paradoxal, je vais définir l'énoncé paradoxal. Pour nous, il s'agit d'un énoncé dont l'argumentation interne est un enchaînement paradoxal. Tel est par exemple l'énoncé de la chanson de Brassens « le beau temps me dégoûte ». Pour nous c'est un énoncé paradoxal parce qu'il a pour argumentation interne, susceptible de le paraphraser, l'enchaînement « il fait beau donc je suis mécontent », enchaînement que nous considérons comme paradoxal, en vertu de la sémantique même du mot « beau » qui autorise une argumentation externe comme « il fait beau donc je suis content ».

Pour montrer à propos des énoncés, comme je l'ai fait à propos des enchaînements, la différence entre paradoxe et « pourtant », je vais rapidement commenter un vers d'un poème célèbre de Kipling, où Kipling indique les conditions à satisfaire pour mériter d'être vraiment dit « un homme » (je me sers de la traduction française de André Maurois). Le poème de Kipling est constitué par l'indication successive de conditions à satisfaire, conditions qui ont pour la plupart la structure linguistique « si tu peux être X sans être Y », par exemple « si tu peux être dur sans cesser d'être tendre ». Le vers que je vais commenter est « si tu peux être amant sans être fou d'amour ». J'attribuerai à cet énoncé, comme à beaucoup d'autres énoncés du poème, une argumentation interne en « pourtant », par exemple « tu es amant pourtant tu gardes ta raison ». Notre définition du paradoxe interdit d'en voir un ici car le premier segment « tu es amant » possède, au moins dans la langue littéraire, une argumentation externe du type « tu es amant donc tu perds la raison » ou aussi « tu es amant pourtant tu ne perds pas la raison ». L'énoncé « si tu peux être amant sans être fou d'amour », loin de s'opposer à cette argumentation externe du mot « amant », ne fait que la reprendre. Ainsi le poème de Kipling n'est en rien, selon nos définitions, une suite de paradoxes. Simplement chacun des énoncés qui le compose a une argumentation interne en « pourtant ». Je dirais même, si j'avais eu le temps de présenter notre définition de l'énoncé doxal, que chacun est de type doxal. Je pense d'ailleurs que cela montre un certain recouvrement entre notre notion linguistique de paradoxe et l'usage habituel du mot, car, dans l'usage habituel du mot, personne ne va jamais prétendre que Kipling, exemple même du conformisme moral, soit un amateur de paradoxe.

Je prends encore un exemple littéraire, qui va donner une sorte de coloration linguistique à la vieille opposition que l'on fait, dans l'histoire de la littérature française, entre Corneille et Racine. A la dernière scène de la pièce de Corneille - Corneille, j'ai bien dit – *Tite et Bérénice*, les difficultés politiques soulevées par un mariage éventuel entre Titus et Bérénice sont aplanies, un avenir heureux semble assuré pour les deux amants, mais Bérénice décide de renoncer à Titus, et cela, dit-elle, par amour pour lui, afin qu'il puisse respecter totalement les devoirs d'empereur qui sont les siens. Elle explique sa décision de quitter Titus en disant « c'est à force d'amour que je m'arrache au vôtre ». Ce vers constitue une paradoxe (en notre sens) parce qu'il possède une argumentation interne « je vous aime donc je vous quitte », alors que le mot « amour » évoque par son sens même un enchaînement opposé « amour donc attachement », ce même enchaînement répété à satiété dans les chansons d'Edith Piaf, en concurrence avec « amour pourtant séparation » (mais on n'y trouve jamais « amour donc séparation »).

On pourrait comparer ce vers de Corneille à un des derniers vers de la *Bérénice* de Racine. Dans la pièce de Racine, Bérénice aussi décide de quitter Titus, et elle commente sa décision de séparation en disant à son amant malheureux Antiochus, à propos de Titus : « Je l'aime, je le fuis ; Titus m'aime, il me quitte ». D'après le contexte (il s'agit de la demande faite à Antiochus par Bérénice de la quitter), ce sont des « pourtant » qui relient ici l'amour et la séparation. Bérénice ne fait donc que reprendre l'enchaînement contenu, selon moi, dans l'argumentation externe du verbe « aimer ». Ce qui permettrait de donner une forme linguistique à la vieille formule selon laquelle Racine parle des hommes tels qu'ils sont et Corneille, des hommes tels qu'ils devraient être, et de dire que Racine utilise les mots tels qu'ils sont alors que Corneille les utilise comme, selon lui, ils devraient être, c'est-à-dire pour nous d'une façon paradoxale (« c'est à force d'amour que je m'arrache à

toi »).

Je passe à une dernière question, celle de savoir si les mots eux-mêmes peuvent être paradoxaux. Supposons qu'on définisse le paradoxe comme opinion contraire aux croyances sociales – ce que nous avons fait au début d'une façon provisoire ; dans ce cas, un mot ne peut pas être paradoxal puisqu'il est justement une création de la société et que l'individu le trouve sans le construire. Ceci ne nous empêche pas de définir certains mots comme paradoxaux si l'on entend par là que leur argumentation interne est faite d'enchaînements qui sont, en notre sens, des enchaînements paradoxaux. A vrai dire je prend toujours les mêmes exemples, à savoir les deux mots français « casse-cou » et « masochiste ». Ici je parlerai uniquement de « casse-cou ». Un casse-cou, c'est quelqu'un qui trouve du plaisir à faire des choses dangereuses et qui les fait parce qu'elles sont dangereuses. Personnellement, j'ai fréquenté assez longtemps le monde des alpinistes pour savoir que beaucoup d'alpinistes, dès qu'ils voient une possibilité de danger, se précipitent pour faire la chose dangereuse. On peut considérer qu'ils sont des casse-cou en donnant à ce mot l'argumentation interne « danger donc faire ».

Cette argumentation est tout à fait différente de celle de « courageux » qui est, selon nous, « danger pourtant faire » (faire quelque chose malgré le danger, et si on a par ailleurs des raisons de le faire). « danger donc faire » sera étiqueté comme paradoxal parce que « danger » a dans son sens (plus précisément dans son argumentation externe) de donner une raison de ne pas faire. Si, passant auprès d'une rivière, vous lisez l'écriteau « baignade dangereuse », vous le comprenez immédiatement comme une invitation à ne pas vous baigner.

Vous devinez peut-être pourquoi l'existence de mots paradoxaux nous intéresse, Marion Carel et moi, même si le mot « paradoxe » n'est pas pris ici, j'y ai insisté plusieurs fois, dans son sens habituel. C'est que, par définition, les mots, je l'ai dit, ne sont pas fabriqués par l'individu. Il les trouve, les rencontre ; ce qu'il fabrique, ce sont des combinaisons de mots. Ainsi les mots relèvent nécessairement de la langue. S'ils peuvent être paradoxaux, c'est donc que la langue ne considère pas le paradoxe, tel que nous l'avons défini, comme une violation : le paradoxe peut être construit par la langue elle-même, et pas seulement par l'individu, la langue elle-même peut faire du paradoxe.

Je terminerai cet exposé en signalant des éléments de réponse à une objection qu'on pourrait me faire. On pourrait me demander « pourquoi vous intéressez-vous aux entités linguistiques (enchaînements, énoncés, mots) qui présentent cette opposition entre leur argumentation interne et l'argumentation externe d'un de leurs composants, ce que vous appelez un paradoxe ? » Je reconnais bien sûr que nous ne pouvons pas prétendre formaliser le sens général du mot « paradoxe » dans le langage courant, puisque notre paradoxe n'est pas cette opinion opposée à la doxa dont j'ai parlé au début. Même si notre notion et la notion commune se recouvrent partiellement, il est sûr que nous ne formalisons pas d'une façon complète le mot « paradoxe ». Mais il y a, croyons-nous, des raisons linguistiques de s'intéresser à ce « paradoxe », conçu comme opposition entre argumentation interne et argumentation externe. Il y a des phénomènes linguistiques qui se comprennent facilement, selon nous, si on fait intervenir notre notion de paradoxe. J'aurais voulu en présenter deux, la gradualité et la négation. Je laisserai de côté le second thème, en disant simplement qu'une entité paradoxale (en notre sens) ne se nie pas de la même façon qu'une entité qui n'est pas paradoxale. J'en viens donc tout de suite à la gradualité.

Supposer que je veuille intensifier une expression non paradoxale qui a une argumentation interne en « donc », par exemple le mot « prudent » : je veux dire de quelqu'un, non seulement qu'il est prudent, mais qu'il est extrêmement prudent. Pour le faire, je vais affaiblir le premier segment de l'argumentation interne de « prudent » et je dirai par exemple « dès qu'il y a une ombre de danger, il se met à prendre des précautions ». L'important pour nous, c'est que le contraire se passe si on veut renforcer un mot paradoxal ayant une argumentation interne en « donc », par exemple « casse-cou ». Pour montrer que quelqu'un est casse-cou à l'extrême, vous allez, non plus affaiblir, mais renforcer le premier segment et vous direz « si une chose est terriblement dangereuse, il se précipite

d'autant plus pour la faire ».

En conclusion, je rappellerai simplement certaines des idées que j'ai voulu présenter. D'abord j'ai montré que le paradoxe au sens ordinaire (opinion contraire à la doxa) pose des problèmes graves pour certaines descriptions linguistiques, à savoir pour celles qui mettent des opinions, des jugements, derrière les mots. Deuxième point, j'ai proposé une théorie sémantique, la Théorie des Blocs Sémantiques de Marion Carel, qui ne rencontre évidemment pas ces problèmes puisque, dans sa perspective, le sens des mots n'est pas fait de croyances mais d'enchaînements discursifs, et j'ai essayé de montrer quelle notion de paradoxe on pouvait construire avec une telle théorie, notion qui correspond, dans une certaine mesure (mais dans une certaine mesure seulement), à la notion du langage ordinaire. Enfin, lorsque j'ai dit quelques mots sur la gradualité, j'ai montré que notre notion de paradoxe permet de décrire des phénomènes tenus généralement pour incontestablement linguistiques. J'aurais pu dire la même chose à propos de la négation.

Ainsi donc la sémantique linguistique, telle que je la pratique avec Marion Carel, est amenée, non pas à supprimer, mais à moduler, la notion habituelle de paradoxe et il me semble que cette notion, ainsi modulée, est d'un certain intérêt pour la description linguistique, au sens le plus étroit du terme, au sens même d'André Martinet. Martinet aurait donc eu tort de m'interdire de venir parmi vous.

Oswald Ducrot E.H.E.S.S. Paris